



Direction du développement
et du secrétariat général
Liste publiée sur le site Internet
de l'établissement conformément
aux articles L. 2121-25 et L. 2131-1
du code général des collectivités
territoriales

COMITÉ SYNDICAL Séance du mercredi 8 mars 2023

Liste des délibérations examinées

Pour l'ensemble des délibérations votées lors de ce Comité syndical, Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ces actes et informe que les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de leur publication et de leur réception par le représentant de l'État.

- Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 8 mars 2023

Approuvée

- **Communication n° 2023-17/CS** relative aux décisions prises par le Président entre le 18 mars et le 25 avril 2023

Approuvée

- **Communication n° 2023-18/CS** relative aux marchés et accords-cadres passés entre le 1er février et le 30 avril

Approuvée

- **Communication n° 2023-19/CS** relative à l'état des crédits budgétaires consommés en date du 30 avril 2023

Approuvée

- **Délibération n° 2023-20/CS** – Passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57

Approuvée

- **Délibération n° 2023-21/CS** – Apurement du compte 1069 par opération semi-budgétaire

Approuvée

- **Délibération n° 2023-22/CS** – Approbation du compte de gestion du comptable public – exercice 2022

Approuvée

- **Délibération n° 2023-23/CS** – Approbation du compte administratif du Syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs pour l'exercice 2022

Approuvée

- **Délibération n° 2023-24/CS** – Affectation des résultats 2022

Approuvée

- **Délibération n° 2023-25/CS** – Approbation du budget supplémentaire pour l'année 2023

Approuvée

- **Délibération n° 2023-26/CS** – Actualisation du Programme pluriannuel d'investissement (PPI)

Approuvée

- **Délibération n° 2023-27/CS** – Programme d'Actions de Prévention des Inondations de la Seine et de la Marne franciliennes 2023-2029 – autorisation du Président à solliciter les subventions

Approuvée

- **Délibération n° 2023-28/CS** – Convention entre Seine Grands Lacs et le Syndicat mixte Seine Ouest (SMSO) dans le cadre du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes n° 2

Approuvée

- **Délibération n° 2023-29/CS** - Programme d'Actions de Prévention des Inondations de Troyes et du bassin de la Seine supérieure – Dépôt du dossier d'avenant à la convention cadre de financement 2019-2025

Approuvée

- **Délibération n° 2023-30/CS** – Opération de site pilote de Seine-Bassée- Convention relative au transfert de gestion des dépendances du domaine public accueillant le terrain de football de la commune de Châtenay-sur-Seine

Approuvée

- **Délibération n° 2023-31/CS** – Aménagement forestier de la Forêt du Der (52) 2023-2042

Approuvée

- **Délibération n° 2023-32/CS** - Convention constitutive d'un groupement de commandes de grands syndicats urbains pour la réalisation d'actions de communications communes

Approuvée

➤ **Communication n° 2023-33/CS** – Rapport d’activité 2022

Approuvée

➤ **Délibération n° 2023-34/CS** – Évolutions du tableau des effectifs

Approuvée

Fait à Paris, le 05/06/2023

Le Président



Patrick OLLIER

Ancien ministre

Maire de Rueil-Malmaison

Président de la Métropole du Grand Paris